



Procès-verbal de la séance du 03 mars 2025

Président du Conseil : Thomas Morisod **Début de la séance** : 20h15

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024
4. Election de la secrétaire du Conseil Communal
5. Communication du Bureau du Conseil
6. Communication de la Municipalité
7. Préavis 044/2021-2026 – Demande de crédit d'un montant de CHF 629'000.00 pour la réfection de la chaussée allant de la Route des Soufflettes à la Grand'Rue
8. Préavis 045/2021-2026 - Demande de crédit de CHF 66'100.00 destiné à la refonte du site internet communal, à l'introduction du Guichet virtuel et à l'amélioration de la communication sur les réseaux sociaux.
9. Rapports des membres et délégués aux commissions et organismes intercommunaux (SITSE, APEJ, SIED, ORPC et RdN)
10. Propositions individuelles et divers.

Le Président M. Th. Morisod ouvre la séance à 20h15 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

1. Appel des membres du Conseil Communal

Conseil communal : sur 50 membres élus, 43 sont présents, 6 excusés, (M. Bertrand Cagneux, M. Luc Deblue, M. Arno di Biase, M. Christian Dutruy, Mme Solène Frei, M. Andreas Müller), 1 absent (Michel Dutruy).

Le quorum de 26 est atteint. La majorité absolue est fixée à 22.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le bureau de conseil informe de la réception d'un postulat.

L'ordre du jour est modifié pour que ce postulat devienne le point 9, suivi des rapports des membres et délégués de commission au point 10 et de la proposition individuelle au point 11.

La modification est approuvée à la majorité.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024

Approuvé à la majorité avec 3 abstentions.

4. Election de la secrétaire du Conseil Communal

La nouvelle secrétaire du Conseil communal, Mme Elisabeth Guérin, est élue à la majorité.

5. Communications du Bureau du Conseil

M. Th. Morisod, Président

Bilan de l'action de Noël : l'événement a généré 3 000 francs, la somme a été reversée à une association locale.

Rappel de la mise en consultation publique concernant la loi sur les communes, avec invitation à tous les Conseillers communaux à rejoindre un groupe de travail.

Remerciements particuliers à Carole Jean-Claude pour son aide précieuse, ses qualités humaines et ses 9 années d'engagement en tant que secrétaire du Conseil communal.

6. Communications de la Municipalité

Mme L. Kunz-Harris, Syndique

Administration communale

Communication générale :

Isabelle Aegerter, collaboratrice de la déchetterie a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre dernier, nous lui souhaitons une bonne retraite.

Elisabeth Guérin en plus d'avoir été assermentée comme nouvelle secrétaire du Conseil communal a débuté comme assistante de direction – axée sur la communication - le 1er février au sein de l'administration communale.

Ce matin, Monsieur Georges Helfand a pris ses fonctions de paysagiste auprès du service de la voirie.

Nous leur souhaitons à tous les deux une cordiale bienvenue au sein de l'équipe de la Commune de Founex.

Au nom de la municipalité, nous aimerions également remercier Carole Jean-Claude pour ses années comme secrétaire du Conseil communal. Nous avons beaucoup de chance de la garder dans l'équipe de l'administration communale.

Prochains préavis

Trois préavis seront présentés lors de la séance du Conseil communal du 5 mai 2025. Il s'agit de :

- Préavis portant sur le nombre des Conseillers communaux pour la nouvelle législature 2026-2031.
- Préavis portant sur la modification des amortissements sur le patrimoine financier.
- Préavis portant sur une étude complémentaire pour la construction future sur le site du port (parcelle 800-821).

Mme L. Kunz-Harris, Syndique, passe la parole à Mme E. Moser-Lehr, Municipale.

Mme E. Moser-Lehr, Municipale

Aménagements routiers : Les travaux au chemin de Balessert et la Grande Coudre ont débuté comme prévu et devraient se terminer d'ici fin août, avec seulement le tapis final à poser après les travaux du bâtiment scolaire.

Parking du centre sportif : Le projet de modification du parking a été soumis à une préanalyse, et les modifications demandées sont en cours avant soumission pour examen préalable.

Ateliers pour seniors : Deux ateliers ont été organisés fin janvier - l'un sur la prévention des accidents domestiques et l'autre sur la cybersécurité, ce dernier ayant rencontré un grand succès. Un nouvel atelier, ouvert à toute la population, sur la cybersécurité et les arnaques en ligne, est prévu.

Rétrocession de Texaid : La rétrocession de vêtements et tissus provenant de la déchetterie sera attribuée cette année à l'association Rêves Suisses, qui soutient les enfants en situation de handicap ou en grande difficulté émotionnelle, pour un montant d'environ 4 000 francs.

Subvention pour le journal La Côte : Une réflexion est en cours concernant la poursuite de la subvention pour le journal La Côte, initialement destinée aux élus. Il est envisagé d'étendre cette aide, notamment pour encourager les jeunes à lire la presse, en particulier sous forme numérique.

Mme E. Moser-Lehr, Municipale passe la parole à Mme Ch. Von Wattenwyl, Municipale.

Mme Ch. von Wattenwyl, Municipale

Éclairage du centre sportif : Les travaux d'éclairage du centre sportif devraient être achevés d'ici fin mars, avec paiement du solde une fois validé.

Eclairage public : L'installation des modules de télégestion commencera à la mi-mars, celle des panneaux arrière pour les luminaires ainsi que les réglages de l'éclairage suivront. Environ 70% des luminaires ont été remplacés jusqu'à présent.

Inventaire des arbres remarquables : Conformément à la réglementation cantonale, un inventaire des arbres remarquables a été réalisé et validé par la Division Biodiversité et Paysage du Canton. 20 arbres ont été retenus sur le territoire de Founex. Des arbres supplémentaires peuvent encore être ajoutés à l'inventaire.

Avenue de Bossey : Des abatages d'arbres à l'Avenue de Bossey ont été effectués pour des raisons de sécurité. Le réaménagement du chemin, autorisé par le Conseil, commencera à la fin de cette semaine par l'entreprise CBF.

Atelier Power Play : Un atelier Power Play, jeu de société sur le thème de l'énergie et des défis énergétiques, sera organisé pour les membres de l'administration et les Conseillers intéressés. L'objectif est de sensibiliser et d'échanger sur les défis énergétiques tout en favorisant la collaboration. Les inscriptions sont ouvertes à durabilité@founex.ch.

Grande roue solaire : La grande roue solaire sera installée à Founex le 10 mai, de 6h à 18h, dans le cadre des journées du soleil, en partenariat avec Founex Bouge et Suisse Bouge. L'attraction nécessite la participation des citoyens pour pédaler et générer de l'énergie. L'événement inclura également des ateliers de pyrogravure et des jeux coopératifs pour adultes et enfants. Il est prévu près de l'auberge communale.

Mme Ch. Von Wattenwyll, Municipale passe la parole à M. L. Kilchherr, Municipal.

M. L. Kilchherr, Municipal

Suisse Bouge : La Commune de Founex a de nouveau inscrit sa participation à l'événement "Suisse Bouge", sous le nom de "Duel Intercommunal COOP". L'objectif, comme les années précédentes, est d'encourager les habitants à participer à des activités physiques et de mouvement, incluant même des actions simples comme la promenade du chien.

L'événement se déroulera pendant tout le mois de mai, avec une journée centrée autour de la grande roue solaire, des activités sportives et des animations autour du centre du village. Parmi les activités prévues, il y aura un parcours de vélo, un terrain de beach-volley, des séances de yoga et d'autres activités ludiques. La traditionnelle raclette d'ouverture du CNF, habituellement organisée au bord du lac, sera cette année déplacée au centre du village pour ajouter à l'animation.

M. L. Kilchherr invite tous les Conseillers à télécharger l'application dédiée, "Duel Intercommunal COOP", afin d'enregistrer leurs activités. Les minutes de chaque activité réalisée seront comptabilisées pour la Commune, et un classement des communes sera effectué.

7. Préavis 044/2021-2026 – Demande de crédit d'un montant de CHF 629'000.00 pour la réfection de la chaussée allant de la Route des Soufflettes à la Grand'Rue

Mme. E. Moser-Lehr présente le préavis municipal et lit les conclusions.

M. A. Favero P. Wavre lit les conclusions du rapport de la commission des finances

M. P. Wavre lit les conclusions du rapport de la commission des infrastructures

M. le Président Th. Morisod ouvre la discussion.

M. Ph. Magnenat indique qu'il ne constate pas de trafic lourd et salue l'initiative de la Municipalité de vouloir installer un miroir, malgré l'avis défavorable de la DGMR. Il exprime son incompréhension face à cette prise de position contraire, estimant qu'une telle installation ne constitue pas une entrave à la sécurité routière, mais plutôt une solution simple pour faciliter l'accès à la Grand-Rue. Il se demande s'il est punissable d'améliorer la sécurité routière sans l'accord de la DGMR.

Réponse de Mme E. Moser-Lehr, Municipale : la pose de miroirs est effectivement soumise à l'aval de la Direction des routes. Les conditions sont très strictes et il n'est pas légal de procéder à l'installation d'un miroir sans cette autorisation. En tant qu'élue assermentée, la Municipalité ne va pas contre la loi.

M. W. Wargnier pose deux questions. Tout d'abord, il souhaiterait savoir s'il est possible de prolonger la zone 30 sur tout le secteur et, par ailleurs, il aimerait savoir pourquoi un revêtement phono-absorbant est installé dans une zone où des trains de marchandises passent constamment.

Réponse de Mme E. Moser-Lehr, Municipale : la zone 30 sera étendue dans différents endroits du village. Concernant le revêtement phono-absorbant, la plus-value est de 2 % du coût total, mais les riverains salueront l'effort pour diminuer au maximum les nuisances sonores. Malgré une durée de vie limitée, ce phono-absorbant est le plus résistant.

M. C. Stern indique ne pas avoir vu de date de réalisation du projet et déplore le manque de détails, notamment sur les carrefours et la hauteur des trottoirs. Il espère que le trottoir ne sera pas aussi haut que ceux de la route Suisse et de la route des Soufflettes, jugés infranchissables.

Réponse de Mme E. Moser-Lehr, Municipale : les carrefours ne seront pas redimensionnés. Il s'agit uniquement d'un revêtement de la chaussée. Concernant les trottoirs, les normes cantonales sont effectivement très élevées, mais ce sont les normes communales qui seront appliquées, et la hauteur ne posera donc pas de problème. Les travaux commenceront dès que possible et dureront entre 2 et 3 mois, pour une fin prévue au début de l'été. De plus, il n'y a pas de mise à l'enquête.

Mme C. Mueller soulève le fait que les deux questions concernant les miroirs et les trottoirs soulevées par M. Stern et M. Ph. Magnenat, et sur lesquelles la plupart des Conseillers communaux ne sont pas d'accord, relèvent de décisions prises par le Canton.

Réponse de Mme E. Moser-Lehr, Municipale : elle confirme que la liberté communale est souvent entravée par les contraintes cantonales mais précise que le canton peut envisager de modifier la hauteur des trottoirs.

M. N. Ulmer demande quelle entreprise a remporté le projet. M. Y. Le Mercier répond en annonçant que l'entreprise gagnante est Cuenod.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président Thomas Morisod passe au vote. Le préavis est accepté à la majorité, avec 5 abstentions et 1 refus.

8. Préavis 045/2021-2026 - Demande de crédit de CHF 66'100.00 destiné à la refonte du site internet communal, à l'introduction du Guichet virtuel et à l'amélioration de la communication sur les réseaux sociaux.

Mme L. Kunz-Harris présente le préavis municipal.

M. V. Damba lit les conclusions du rapport de la commission des finances

M. W. Wargnier lit les conclusions du rapport de la commission ad hoc.

M. le Président Th. Morisod ouvre la discussion.

M. Ph. Magnenat note la présence d'un grand absent dans ce projet, à savoir la sécurité informatique. Avec l'expérience de la Commune de Rolle qui a connu son système de santé hacké, il souhaiterait connaître le positionnement de la Commune de Founex sur la protection des données personnelles et sur ce projet.

Réponse de Mme L. Kunz-Harris, Syndique : la sécurité informatique n'est pas spécifiée dans ce préavis-là parce qu'elle est déjà intégrée dans le fonctionnement global de gestion de l'administration communale et dans les services qui sont moins informatisés. La Commune a obtenu la certification Cyber Safe, une formation pour les collaborateurs a été effectuée, et des audits réguliers sont menés sur la sécurité informatique. Le site internet étant actuellement hébergé en Roumanie, l'un des objectifs est justement d'améliorer la sécurité, non seulement pour ce projet spécifique, mais de manière globale pour tous les logiciels utilisés.

M. L. Kilchherr, Municipal ajoute que les hackers ne peuvent pas attaquer la Commune via le site internet, le problème étant souvent lié à l'utilisateur derrière le clavier. Par conséquent, cela n'est pas pris en compte dans le budget. La refonte du site internet rendra de toute façon la sécurité bien meilleure, car actuellement, étant hébergé en Roumanie, il n'y a pas de contrôle direct sur celui-ci.

M. Ph. Magnenat : demande si le personnel de la Commune reçoit des instructions pour éviter ce problème, car comme mentionné par M. L. Kilchherr, les problèmes proviennent des claviers.

Mme L. Kunz-Harris, Syndique mentionne que les collaborateurs et tous les membres de la Municipalité ont été formés et sensibilisés aux enjeux de sécurité, avec des formations continues, y compris des "refreshers". Des emails tests sont mis en place pour détecter d'éventuelles failles. Une formation spécifique sera également organisée pour le nouveau site internet. Plusieurs communes, comme Rolle et Yverdon, sont citées comme exemples pour les logiciels utilisés, qui respectent la loi sur la protection des données.

M. M. Stern demande si la société OFISA avec laquelle la Commune va travailler sur le projet est une société pérenne. Mme L. Kunz-Harris, Syndique- le confirme.

Mme F. Wargnier souhaite savoir si une présentation sur la communication digitale et l'identité visuelle est prévue prochainement.

Réponse de Mme L. Kunz-Harris, Syndique : le projet d'identité visuelle a été validé dans le budget de décembre et est déjà en cours avec plusieurs membres de la Municipalité et M. Brunner. Une entreprise de communication a été choisie pour travailler sur ce projet. L'identité visuelle sera présentée aux Conseillers communaux une fois validée, mais il n'y aura pas de consultation auprès du Conseil. Le projet avance bien après trois séances, et il sera présenté une fois finalisé.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président Th. Morisod clos la discussion et passe alors au vote. Le préavis est accepté à la majorité avec 2 abstentions.

9. Postulat « SportiFounex 2025 » - développement et modernisation des infrastructures sportives de Founex

M. S. Vaucher présente le postulat.

Objet du postulat :

Développement et modernisation des infrastructures sportives de Founex dans le cadre d'une réflexion participative menée par le groupe de travail Sport pour tous.

Une table ronde a été organisée le 20 janvier 2025, accompagnée d'un sondage réalisé auprès des responsables d'associations et de clubs sportifs représentant plus de 3 000 membres actifs de la région.

Constats :

- Infrastructures sportives actuelles insuffisantes : créneaux horaires limités, espaces restreints, accessibilité inadaptée pour les personnes à mobilité réduite, difficultés à accueillir de nouveaux membres, notamment les jeunes.
- 86,7% des organisations locales utilisent les infrastructures existantes.
- 62,5% jugent ces infrastructures inadaptées.

Propositions:

- Création d'un grand terrain synthétique multisport.
- Amélioration de la disponibilité et mise en place de nouveaux créneaux horaires adaptés.

- Aménagement du bord du lac pour intégrer des installations dédiées aux sports nautiques et des espaces de détente accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Organisation d'un sondage élargi auprès des citoyens.
- Maintien d'une consultation proactive avec les clubs et sociétés locales.
- Recherche de financements externes (par exemple : Fonds du sport vaudois).
- Poursuite de la collaboration intercommunale avec les communes voisines de Terre Sainte.

M. le Président Th. Morisod ouvre la discussion.

M. A. Favero demande si un calcul de la surface nécessaire pour ce projet a été effectué.

M. S. Vaucher indique qu'ils n'ont ni estimé le financement ni la surface de terrain car cela n'est pas leurs rôles.

Mme A. Cacioppo exprime sa déception que le groupe de travail n'ait pas pris en compte les résultats du groupe FIL, qui avaient été collectés il y a moins d'un an sur une thématique similaire, mais concernant un public plus large que celui des clubs et associations. Elle aurait souhaité que ces résultats soient intégrés dans le projet actuel.

M. Th. Bessède répond en précisant qu'un membre du groupe Sportifounex fait partie du groupe FIL, ce qui aurait permis d'utiliser les résultats précédents. Toutefois, l'objectif initial était de contacter d'abord les clubs locaux, et, comme indiqué dans le postulat, un sondage public viendrait dans un second temps. Il souligne que l'objectif du postulat n'est pas de discuter des besoins spécifiques (comme des infrastructures sportives), mais de demander à la Municipalité de définir une feuille de route.

M. S. Vaucher précise que ce postulat se base sur les messages reçus des clubs et sociétés locales.

M. B. Cintas demande la parole et mentionne que le projet du terrain synthétique, qui fait l'objet de discussions depuis deux législatures, continue de susciter des échanges. Il cite un article récent dans *La Côte* relatant la décision du Conseil communal de Gingins d'approuver la construction d'un deuxième terrain synthétique, financé par plusieurs modes de financement, et accessible non seulement aux sociétés locales, mais aussi à l'USTS et à d'autres associations de Terre Sainte. Il suggère qu'il pourrait être pertinent d'explorer une idée similaire pour notre Commune.

M. Ph. Magnenat demande la parole et soulève quelques points qui l'interpellent. Il mentionne que si de nouveaux terrains doivent être construits pour des exercices sportifs en plein air, cela nécessiterait la construction d'une halle pour protéger des intempéries, car il est difficile d'imaginer une autre solution pour se protéger de la pluie. De ce fait, il s'interroge sur l'existence d'une collaboration intercommunale ou si les propositions doivent être limitées aux ressources de la Commune.

M. S. Vaucher répond qu'ils se sont concentrés sur la Commune de Founex mais qu'une étude sera lancée au niveau des infrastructures de la Terre Sainte.

Mr. Th. Morisod clos la discussion et passe au vote.

Conseillers communaux refusent ce postulat : 0

Conseillers communaux veulent envoyer ce postulat en étude à une commission : 14

Conseillers communaux veulent envoyer ce postulat directement à la Municipalité : 26

Decision: le postulat est accepté à la majorité et envoyé à la Municipalité avec un délai d'un an pour y répondre.

10. Rapports des membres et délégués aux commissions et organismes intercommunaux (SITSE, APEJ, SIED, ORPC et RdN)

APEJ : Le Conseil du 25 mars est annulé. Le prochain sera en mai.

Région de Nyon : M. Ph. Schirato prend la parole

3 préavis acceptés :

- Budget 2025 équilibré avec une petite marge d'autofinancement qui s'améliore. Un amendement qui concernait un soutien de 25'000.- pour l'acquisition et la maintenance des téléskis de la Commune de St Cergue était prévu au budget. La commission des finances a proposé un préavis pour passer par un financement du FRET.
- Demande de crédit de 410'000.- pour soutenir des activités de l'Usine à gaz sur une période de 4 ans.
- Participation financière pour l'accompagnement opérationnel du fond régional pour le programme mobilité 2024-2028 (financement du personnel de la Région de Nyon qui accompagne ce programme).

11. Propositions individuelles et divers.

M. S. Vaucher : remercie les Conseillers communaux pour l'acceptation du postulat et partage l'expérience positive du groupe de travail dans l'élaboration du postulat Sportifounex.

M. B. Cintas : souhaiterait savoir ce qu'il en est de l'ouverture du chantier pour la réfection du toit de la salle de spectacle et de Chapelle.

Réponse de M. H. Mange, Municipal : les travaux étaient prévus pour fin janvier-début février, mais force est de constater qu'il n'y a pas encore d'échafaudages. Nous avons reçu une première série d'offres, mais malheureusement elles n'ont pas donné satisfaction. Le maître d'ouvrage est suspicieux quant à la manière dont cela s'est déroulé. Nous allons relancer un appel d'offres et nous nous réunirons mercredi prochain pour l'ouverture des offres.

M. R. Schmoll : revient sur le commentaire de M. S. Vaucher. Il trouve ce travail remarquable mais aurait aimé recevoir ce postulat en avance pour discuter.

M. M. Stern : remercie également chaleureusement Carole Jean-Claude pour toutes ces années au sein du Conseil.

Mme P. Walsch : exprime son incompréhension concernant la procédure de vote et indique qu'elle a commis une erreur auparavant, pensant que le premier tour de vote concernait l'acceptation du préavis et non l'abstention.

M. C. Stern : souhaiterait avoir des nouvelles sur le préavis 81/2021-2026 concernant les toits de la Forge 22 pour les parkings.

Réponse de Mme L. Kunz-Harris, Syndique : propose de répondre à la prochaine séance du Conseil communal.

M. Ph. Schirato : souhaite faire une communication sans ouvrir un débat.

Vers une entente communale à Founex

Après deux législatures, il est apparu que les conseillers communaux de Founex partagent une vision commune de la gestion et des projets municipaux. Lors des séances plénières du Conseil, les votes n'ont que rarement révélé des divergences marquées entre les différents groupes. En commission, aucun rapport de minorité n'a été nécessaire, les préavis ayant presque toujours été adoptés ou rejetés à une large majorité, voire à l'unanimité. Ce constat a conduit de nombreuses personnes à envisager la réalisation d'un projet que nous n'avions pas pu concrétiser en 2016 : unir nos forces au sein d'une entente communale. Cette initiative vise à préserver notre capacité à travailler ensemble, au-delà

des clivages partisans, malgré le changement constitutionnel qui nous a été imposé. Dans cette optique, les comités de l'AdF et de l'ECDF se sont réunis à plusieurs reprises et ont convenu de créer un nouveau groupe sous la forme d'une entente communale non partisane, dénommée : **L'ENTENTE, entente communale de Founex**. Afin de concrétiser cette démarche, nous avons prévu de dissoudre nos deux associations respectives, l'ECDF et l'AdF, et de fonder une nouvelle association qui serait active à compter du 1er juillet 2025. Nous nous réjouissons de cette nouvelle étape pour la vie politique de Founex et invitons toutes les conseillères et tous les conseillers communaux à rejoindre cette entente unique, dans un esprit de collaboration démocratique, d'unité et dans l'intérêt de la Commune de Founex.

M. Ph. Schirato : demande à la Commune d'organiser rapidement une formation sur les nouvelles normes comptables MCH2, qui seront mises en place à Founex en 2026, avant la période électorale qui débutera en fin d'année, afin de maximiser le temps disponible.

Réponse de M. L. Kilchherr, Municipal : confirme que la Commune passera à MCH2 en 2027 et que les formations ont déjà commencé, principalement pour les employés concernés par les changements comptables. Il estime que ces formations techniques ne sont pas nécessaires pour la majorité des Conseillers, mais que des sessions seront organisées pour la prochaine législature, lorsque le plan MCH2 sera défini.

Mme N. Quiblier Frei : aimerait connaître la planification des travaux au port, car le club nautique propose des cours début mai, et elle souhaiterait savoir ce qui sera fait pour garantir que le début de saison débute dans de bonnes conditions.

Réponse de M. Hervé Mange, Municipal, appuyée par M. Yann Le Mercier : Les travaux préparatoires au port ont déjà commencé, incluant le déplacement du matériel et les premiers terrassements. Cependant, ils sont en attente de la validation finale du canton pour lancer les travaux de forage nécessaires pour renforcer le mur. Une demande de dernière minute a été faite récemment, et l'espoir est de pouvoir démarrer le chantier la semaine prochaine.

M. B. Cintas : exprime ses inquiétudes concernant l'organisation des activités du club nautique, en espérant que les travaux seront terminés début ou mi-mai. Bien que la traditionnelle raclette de l'ouverture de saison se tiendra au village, il souligne que les cours de voile pour adultes ne nécessitent pas de grandes infrastructures à terre. En revanche, les régates à la fin du mois de mai, qui requièrent une installation à terre, posent un enjeu, et il espère que tout sera prêt. Pour les stages de voile pour enfants, il est certain que les installations seront en place, sauf en cas de conditions météo difficiles.

La parole n'est plus demandée et les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. le Président du Conseil, Th. Morisod, lève la séance à 22h02.

Founex, le 3 mars 2025.

Le Président

La Secrétaire



Thomas Morisod

Elisabeth Guérin